# Rapport de la commission achat d'une patinoire.

## Commune de Penthalaz

Préavis municipal no 05-2011

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission chargée d'examiner l'achat d'une patinoire, constituée de

M.Morel Bernard

M. Ischi Jérome

Mme Bassi Stéphanie

Mlle Demière Magali

M. Lopes Miguel

M. Rochat Daniel

M. Joseph Eric

S'est réunie le lundi 12 septembre 2011 dans la salle de Municipalité en présence de Mme Gay Crosier Isabelle et de Messieurs Rochat Yvan, Jauner Yves, et Ischi Pierre-André municipaux

Après avoir entendu les membres de la Municipalité nous présenter leur projet ainsi que les réponses aux questions posées, les membres de la commission tous présents ont pesé le pour et le contre de cet investissement.

Pour la majorité de la commission, il ressort de cette discussion que durant l'hiver 2010-2011, la patinoire a été largement appréciée par la population, que le fait de proposer une activité hivernale sera un atout pour le développement de notre commune, et qu'à l'air des smartphones, des consoles de jeux et des ordinateurs, une heure de patinoire ne peut faire que du bien.

### Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

#### Le Conseil communal de Penthalaz

après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 05-2011 et du rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

° tenant compte que ce préavis n'est pas prévu dans la planification financière 2006-2011, conformément au préavis 11-2006 accepté par le Conseil communal de Penthalaz dans sa séance de 11 décembre 2006.

#### Décide

- d'accorder à la Municipalité pour l'achat d'une patinoire de 360 m2 ainsi que les accessoires nécessaires à son exploitation, un crédit total brut de CHF 250'000.-- TTC
- 2. de financer cette dépense par recours à l'emprunt.
- 3. d'amortir le total du crédit en 10 ans.

## PENTHALAZ, le 3 octobre 2011.

Le rapporteur, les membres :

JOSEPH Eric, rapporteur

M. Ischi Jérome

M. Morel Bernard

Mme Bassi Stéphanie

Mlle Demierre Magali

M. Demierre

M. Lopes Miguel

M. Rochat Daniel